

Fertilisation des sols : je choisis l'apport organique adapté à ma ferme.

Objectifs

Appréhender le fonctionnement de son sol. Être capable de raisonner la fertilisation de ses parcelles selon des méthodes alternatives et choisir le/les intrants (composts, engrais organiques) adaptée au système d'exploitation.

Pré-requis

Aucun.

Contenu

Jour 1 :

Acquérir des bases du fonctionnement d'un sol vivant.

Être en mesure d'expliquer les propriétés des sols liées aux matières organiques.

Lister les différents types de fertilisants organiques existants.

Identifier les impacts des changements de pratiques possibles en matière de fertilisation sur les performances

économiques, sociales et environnementales.

Lister les indicateurs de suivis possibles pour des changements de pratiques allant dans le sens d'une transition

agro-écologique.

Mesurer la faisabilité (technique, humaine, économique) de l'utilisation des composts par rapport au système d'exploitation.

Etude d'un cas concret : visite de ferme.

Jour 2 :

Mesurer l'adéquation entre le(s) compost(s) et les types de sols.

Identifier le(s) compost(s) adapté(s) aux système de culture.

Apprécier la qualité environnementale de l'utilisation du compost sur son exploitation.

Rappeler les aspects réglementaires sur l'utilisation des composts.

Identifier les changements de pratiques effectués et les impacts de celles-ci sur l'exploitation visitée.

Lister les indicateurs de suivis à mettre en place à partir d'un cas concret.

Dates, lieux et intervenants

17 oct 2016 280 Avenue des Templiers, 13400 Aubagne
09:00 - 17:00 (7hrs) 13400 Aubagne

Leclerc Blaise, ingénieur agronome. Il dirige le bureau Orgaterre, spécialisé dans les relations entre agriculture et environnement et est expert en matières organiques à l'ITAB (Institut technique de l'agriculture biologique).

18 oct 2016 280 Avenue des Templiers, 13400 Aubagne
09:00 - 17:00 (7hrs) 13400 Aubagne

Leclerc Blaise, ingénieur agronome. Il dirige le bureau Orgaterre, spécialisé dans les relations entre agriculture et environnement et est expert en matières organiques à l'ITAB (Institut technique de l'agriculture biologique).

Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, votre chèque (si nécessaire) et votre attestation VIVEA à l'ADEAR13, 2 avenue du Colonel Noël Reynaud, 13660 ORGON

Infos complémentaires



Durée de la formation 2 jour(s)

Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Nos formations ont un coût de 175€/jour. Une prise en charge par Vivéa est possible pour les agriculteurs (chef d'exploitation, cotisant solidaire, conjoint collaborateur, aide familial), et les personnes en démarche d'installation munies d'une attestation

Plus de renseignements

Lost Allison

contact@adear13.com

ADEAR des Bouches du Rhône

2 avenue du Colonel Reynaud

13660

ORGON

Taux de satisfaction : %



Modalités d'accès :

[Conditions générales de formation](#)

[Règlement intérieur](#)